

LES AMBITIONS DE L'ESS

pour la République

COMMENT L'ESS PEUT (RE)FABRIQUER DE LA DÉMOCRATIE ? C'est la question qui mobilise les réseaux de l'Economie sociale et solidaire, inquiets de la crise politique actuelle. Les explications de Nicolas Planchon coprésident de la CRESS.

Par Lionel Favrot



Nicolas Planchon coprésident de la CRESS*

© LIONEL FAVROT

L'ESS peut revitaliser la démocratie affirme le mouvement national des Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire. Pourquoi cette ambition ?

Nicolas Planchon : C'est une vision stratégique concertée entre l'ensemble des CRESS et ESS France après cette dissolution de l'Assemblée Nationale et les mois d'attentisme qui l'ont suivie jusqu'à la formation d'un Gouvernement assez éloigné des résultats des élections législatives. On arrive désormais aux limites de la V^e République. L'ESS a justement une pratique de terrain de la démocratie. Elle rassemble des personnes qui, au départ, n'ont pas forcément les mêmes points de vue, mais qui doivent dégager un consensus. Cette légitimité

d'opérateur de la démocratie dite sociale peut nous permettre d'apporter notre contribution dans le débat actuel.

Pourquoi l'ESS pourrait-elle être une source d'inspiration ?

Parce que l'obstacle dans notre démocratie actuelle, c'est son fonctionnement limité au schéma séduction-sanction. On obtient un mandat et si on déçoit, on peut le perdre au scrutin suivant. Entre ces deux échéances, il ne se passe pas grand-chose. Or, la démocratie ne peut pas se réduire au apprentissage permanent. Dans l'ESS, le gérant d'une coopérative ou le président d'une association doit travailler dans l'intérêt commun toute l'année avec un système de délégations. Chacun

doit s'impliquer. Il ne peut pas se contenter de fournir un bilan une fois par an. La démocratie représentative s'est éloignée de cette idée initiale de la démocratie qui se fabrique au quotidien. D'où les tensions actuelles.

Pourtant, les élus affirment aujourd'hui consulter les citoyens avec des démarches participatives !

Je n'aime pas tellement ce terme de participatif. Je préfère parler de démocratie continue par opposition à la démocratie actuelle qui est une succession de ruptures et de reconnections. Elisabeth Bost qui a fondé les Coopératives d'activités et d'emplois, dit qu'on ne naît pas coopérateur mais qu'on le devient. C'est exactement ça. La démocratie doit rester une aventure collective.

Mais les tensions existent aussi au sein des structures de l'ESS...

Le plus souvent, cela s'explique par un manque de formation des nouveaux entrants à la gouvernance d'une entreprise de l'ESS et à un manque de formation permanente par la suite. Ce qu'on peut apporter c'est notre capacité à former des points de vue divergents pour fabriquer de l'intérêt commun et faire vivre la démocratie représentative de notre pays.

Pensez-vous pouvoir être écoutés ?

Les pouvoirs publics s'intéressent de plus en plus à l'ESS non seulement pour notre capacité à fabriquer de l'utilité sociale dans les villages ou les quartiers, mais aussi par le taux de pérennité des entreprises coopératives, onze points au-dessus de la moyenne aux derniers chiffres 2023. Cette résilience, étayée par des chiffres objectifs, valorise nos mécanismes internes. Quand on ajoute que ce résultat est basé sur le principe démocratique d'un homme-une voix, cela intéresse d'autant plus. Dans la Coopérative d'activité et d'emplois que je dirige, on vote notre contribution aux frais de la CAE donc au bien commun à chaque assemblée générale. Un peu comme si les Français votaient le montant de l'impôt.

Malgré son développement, l'ESS reste encore marginale !

On doit davantage rendre visible cette singularité du monde de l'Economie sociale et solidaire sans l'opposer au grand méchant capital. Moi, je n'aime pas opposer l'ESS au monde traditionnel des PME car souvent, elles fabriquent aussi une réponse aux besoins sociaux d'un territoire.

On peut aussi valoriser notre rapport au capital. Une entreprise de l'ESS n'appartient pas à son dirigeant. Quand il part, la question de sa vente ne se pose pas : un autre salarié associé est élu pour lui succéder. De la même manière que la République n'appartient pas à ses dirigeants. Cette réflexion a donné lieu à l'appel pour une "République de l'ESS" en 2020 qui visait à mobiliser nos forces pour que "le Monde d'après" soit écologique et solidaire.

Les progressistes affirment souvent qu'un pays ou une collectivité locale ne doit pas être géré comme une entreprise. C'est plutôt un discours libéral...

Un pays ne doit pas être géré comme une entreprise car on ne peut pas se limiter à une lecture comptable des grandes politiques publiques d'intérêt général telle que la Santé. Ce qui ne veut pas dire qu'on doit s'affranchir de tout modèle économique. L'ESS a justement cette expérience de concilier une gestion désintéressée à une préoccupation économique de viabilité et de durabilité. D'associer l'intérêt général et l'utilité sociale à la rentabilité. Mais rentabilité ne veut pas dire lucrativité. Une partie des bénéfices reste en réserves impartageables dans une société coopérative.

Votre analyse, c'est que les principes de l'ESS se diffuseraient désormais ?

Oui, d'ailleurs les entreprises de l'économie conventionnelle sont désormais demandeuses d'indicateurs d'externalités positives. Elles s'adressent même de plus en plus à l'ESS pour ces indicateurs extra-financiers.

Ce discours de l'ESS n'est pas moins audible avec la crise ?

Il y a au contraire une pression sociale saine de l'ensemble de la population pour fabriquer du bien commun et pas simplement de la richesse économique. L'ESS est à l'intermédiation de ces deux mondes. Il faut évidemment de la croissance pour partager la richesse mais il faut pouvoir en créer de manière acceptable et soutenable. On ne peut pas gérer un État ou une collectivité locale comme une entreprise. Par contre, on pourrait probablement les gérer comme une entreprise de l'ESS. ■

**Yannick Lucot a démissionné pour raisons personnelles mais la CRESS lui cherche un(e) successeur(e) pour maintenir ce principe de coprésidence.*

PROJET COOPÉRATIF

Nicolas Planchon dirige CapServices, une coopérative d'activité et d'emplois de 270 entrepreneurs dont 100 salariés et 170 en accompagnement pour 5 millions d'euros de chiffre d'affaires (voir dossier CAE dans ce hors-série). Créée en 1995 par Elisabeth Bost, une pionnière des CAE qui va créer plus tard la Coopaname à Paris, actuellement plus grande CAE de France, CapServices est l'une des principales de la région. On peut aussi citer Oxalis, une autre pionnière qui a démarré à Aix-les-Bains, ou Cabestan, une CAE spécialisée dans le bâtiment lancée à Grenoble avant d'essaimer, ou encore Appuy Créateur en Auvergne. "CapServices a connu une crise de gouvernance en 2012-2013 et elle a survécu grâce à son fonctionnement comme structure de l'ESS", assure Nicolas Planchon qui a alors contribué à refonder un nouveau projet coopératif. Entré comme entrepreneur salarié de cette CAE, il en devient directeur général délégué en 2018. Réfléchissant désormais à "passer la main", il est persuadé que la formation des coopérateurs a contribué à préparer sa succession.